















[édito]

Ceyratoises, Ceyratois, chers amis,

Cette année, les fêtes de fin d'année sont à nouveau l'occasion de se retrouver en famille et avec ceux qui nous sont chers, et ce dans un contexte international toujours plus complexe, sous tension et difficile à comprendre. Après le conflit ukrainien provoqué par l'invasion russe, ce sont maintenant des terribles attentats terroristes commis par un groupe islamiste palestinien contre le peuple juif et la réplique de l'armée israélienne qui viennent légitimement nous inquiéter sur la situation du monde. Mesurons la chance que nous avons de vivre en France, mais comprenons aussi que tout cela nous concerne.

À ces régions en conflit, ajoutons les évolutions climatiques qui changent le monde et donc notre pays. Aux périodes sèches se succèdent des excès tels que tempêtes ou pluies abondantes. Nous l'avons subi fin novembre avec des dégâts sur un certain nombre de toitures et sur les arbres.

C'est dans ces conditions qu'il nous faut agir, en assurant un service public de qualité et en modernisant notre patrimoine. À ce titre, je remercie tous nos agents qui travaillent à votre service et je salue l'ouverture telle que nous l'avions voulue du service de cartes nationales d'identité et de passeports.

Moderniser notre patrimoine, c'est investir sur les bâtiments comme sur l'espace public. Nous avons commencé par les « épaves thermiques » ou « passoires énergétiques », comme l'Espace Culture et Congrès ou le COSEC, et poursuivons sur les autres bâtiments, écoles, tennis couvert... Le plan pluriannuel d'investissement est mis en œuvre progressivement, sans relâche et grâce à une capacité d'autofinancement restaurée et des subventions extérieures comme jamais Ceyrat n'en avait bénéficié. Il faut toutefois être patient, on ne rattrape pas en trois ans des décennies de retard sur le patrimoine bâti.

Notre commune de 6 500 habitants évolue aussi, avec des dizaines de maisons qui se vendent chaque année, et parmi les ventes quelques opérations collectives dont des promoteurs privés et d'autres pouvant intéresser les bailleurs sociaux. Si la démocratie suppose le débat, on voit bien que les exigences de concertation peuvent approcher une certaine hypocrisie afin d'éviter d'avoir près de chez soi des logements sociaux auxquels beaucoup de salariés peuvent prétendre. Nous devons rester à la hauteur des enjeux. De même pouvons-nous avoir des exigences sur la qualité architecturale des projets et leur bonne intégration dans les quartiers. C'est en tout cas le chemin que nous cherchons à tracer. D'autres projets voient le jour sur la commune, par exemple le lotissement Le Matharet pour lequel nous avons aidé à trouver les solutions aux soucis de raccordement au réseau d'assainissement ou le projet de résidence senior allée des noyers, où vingt-cinq logements seront construits et comptabilisés dans les objectifs de la loi SRU.

Merci enfin aux initiatives individuelles ou collectives, associatives ou caritatives, et aux animations qui nous permettent de nous retrouver, car c'est toujours dans l'échange et dans le dialogue que nous nous comprenons. Je vous souhaite une belle année 2024, et espère le meilleur pour vous, pour nous tous et pour notre commune.



Anne-Marie PICARD
Maire de Ceyrat,
Conseillère départementale du Puy-de-Dôme,
Membre du bureau de Clermont Auvergne Métropole

SOMMAIRE

——→ **P.4** à 7

Dossier : un élan culturel pour Ceyrat

-----> **P.**8 à 9

Travaux

——→ P.10 à 11

Projets

—→ P.12 à 13

Enfance jeunesse

——→ P.14

Espaces verts

——→ P.15

Environnement

——→ **P.16**

La fôret → **P.17**

Vie pratique

—→ P.18 à 19

Solidarités

—→ P.20 à 21

Prévention et sécurité

——→ P.22 à 23

Informations pratiques

—→ P.24

Retour en images

——→ P.25

Vie associative

——→ P.26

Tribunes de libre expression

——→ P.27

État civil / L'info en +

CEYRAT MAGAZINE • Hiver 2023 • #12 Édité par la Ville de Ceyrat

Directeur de la publication : Anne-Marie Picard Éditeur, rédacteur et concepteur : Ville de Ceyrat Impression : Imprimerie Decombat Régie publicitaire : Italique - 04 73 14 00 01 Chef de publicité : Christiane Jalicon Tirage : 3600 exemplaires





[un élan culturel pour Ceyrat]



questions à...



JOSEPH VEBRET

Conseiller délégué Culture, Communication et Cérémonies



J'ai à coeur de développer la culture à Ceyrat.

"

2023 MARQUE LE RENOUVEAU DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Pourquoi avoir attendu avant de lancer votre politique culturelle?

Il est vrai qu'au lendemain de notre élection, nous avons trouvé un quasidésert culturel agrémenté çà et là de quelques initiatives municipales. Fort heureusement, le dynamisme du tissu associatif ceyratois venait rompre la monotonie. Tout était à construire, les projets ne manquaient pas, mais les circonstances en décidèrent autrement : la covid et les confinements ne furent propices ni aux manifestations ni aux rassemblements. À cela, vint s'ajouter la rénovation nécessaire des bâtiments de l'ex ECC.

Quels sont les axes de votre politique culturelle ?

Nous avons lancé l'Orchestre à l'école, permettant à tous les élèves d'une classe du primaire, ainsi qu'à leur enseignant, d'apprendre en deux ans à jouer d'un instrument mis gratuitement à leur disposition. D'abord à Boisséjour, puis ce sera au tour de Ceyrat. Dans le même temps, nous nous sommes retirés du Sicas pour créer notre propre école de musique associative avec neuf enseignants qui accompagnent les élèves dans la pratique de onze instruments. Nous comptons déjà 50 inscrits et sommes convaincus que cela

va progresser rapidement. Et, dès que c'est rendu possible, nous proposons des concerts dans les deux églises de Ceyrat. J'avais également à cœur de déployer deux autres axes culturels. En direction de la lecture, d'abord, avec un salon du livre annuel, regroupant des écrivains venant de tous horizons tout en valorisant des auteurs régionaux. Je pense pouvoir affirmer que la première édition fut un succès.

En direction de l'art contemporain, ensuite, avec, pour commencer, l'exposition d'œuvres du peintre sculpteur Nicolas Sanhes qui a bien voulu nous prêter une sculpture monumentale durant une année, installée face au bâtiment rénové de l'ex ECC, devenu l'Espace culturel La Griffe, accompagné de l'Espace associatif Henri Biscarrat, pour bien symboliser le nouvel élan que nous entendons donner à la politique culturelle de la ville. À cette occasion, qu'il me soit permis de remercier Bernard Aujon qui nous a beaucoup aidés dans cette démarche.

Pourquoi avoir changé le nom de l'ECC Henri Biscarrat ?

Il n'y a là aucune volonté de notre part de manquer de respect à un ancien maire qui a énormément œuvré pour le bien de la ville, mais il y a la nécessité de donner une identité forte à une partie du lieu destinée à devenir le carrefour de nos ambitions culturelles. Il en va de même dans les autres villes de la métropole : la Ruche, le Sémaphore ou la Vague, pour n'en citer que trois. Et puis, la langue française est d'une telle richesse qu'il m'est insupportable d'user d'acronymes. Le nom d'Henri Biscarrat reste attaché à l'espace associatif. L'ensemble devient cohérent et s'inscrit désormais dans une dynamique.

Et dans l'avenir?

D'autres projets sont à l'étude, mais, pour leur donner une véritable envergure, il conviendra d'améliorer les équipements. Je rêve d'une vraie salle de spectacle, modulable, dotée d'un équipement acoustique de qualité, pouvant proposer dans de bonnes conditions des spectacles vivants, du théâtre notamment. Je rêve aussi d'une vraie salle d'expositions. Il y a également beaucoup à faire du côté du patrimoine architectural et historique...

Joseph Vebret

Conseiller délégué

vebret@gmail.com 06 10 26 87 29



Après un an de fermeture pour travaux, la réouverture de l'équipement culturel majeur de la commune a eu lieu en septembre 2023. Jusque-là nommé Espace Culture et Congrès Henri Biscarrat, le Conseil municipal du 4 juillet 2023 a adopté sa nouvelle dénomination suite à une consultation citoyenne ayant recuilli 200 vote. La partie culturelle s'appelle désormais LA GRIFFE et la partie associative ESPACE ASSOCIATIF HENRI BISCARRAT.

a Griffe souhaite illustrer le nouvel élan de la politique culturelle de la commune. Rien de mieux pour l'inauguration de cet espace que le vernissage d'une exposition d'art contemporain!

La Ville de Ceyrat est très fière d'accueillir depuis le 1er décembre et jusqu'au 31 janvier les œuvres de l'artiste Nicolas Sanhes, dont le vernissage de l'exposition était programmé lors de l'inauguration du bâtiment.

Nicolas Sanhes est un peintre et sculpteur considéré comme l'un des plus doués de sa génération. Il expose à Ceyrat 7 de ses œuvres. Le Hall de La Griffe accueille 4 tableaux et 2 sculptures jusqu'au 31 janvier 2024. Une sculpture monumentale extérieure de 3m sur 3m20 sur 2m90 a également été installée devant La Griffe. Elle restera à Ceyrat près d'un an

Présent le 16 décembre à l'inauguration, l'artiste a présenté son travail et ses

Cette inauguration était également l'occasion de remercier les entreprises, mécènes du projet, partenaires et financeurs sans qui ce projet de réhabilitation et de rénovation n'aurait pas été possible. La Commune a en effet bénéficié d'un financement Européen au titre du FEDER de 1 237 520 \in sur un montant total de travaux de 1 691 015 \in HT / 2 029 218 \in TTC.







01 ET 02 JUIN 2024

L'édition 2024 du Salon du Livre aura lieu le samedi 1er et le dimanche 2 juin 2024 à La Griffe.

Près de 45 auteurs devraient être présents pour l'occasion.







BIBLIOTHÈQUE LA PLUME ET LE TRAIT

La Plume et le Trait est une vraie petite bibliothèque « écrin » de proximité, qui répond autant aux jeunes lecteurs, à partir des tout-petits, qu'aux adultes. Située rue Jacques Prévert à Ceyrat, elle propose un fonds où le lecteur pourra trouver son bonheur.

Ouverture:

Mercredi: 10h à 12h / 14h à 19h

Vendredi: 14h à 19h

Samedi: 10h à 12h / 14h à 19h

LA MUSIQUE À L'ÉCOLE : UN SUCCÈS PLÉBISCITÉ PAR LES ÉCOLIERS

Association loi 1901 et adhérente à l'association nationale « l'Orchestre à l'Ecole », elle est régie par une convention tripartite signée entre l'inspection académique, la mairie et l'association.

ette association a pour objet le développement de la pratique instrumentale collective à l'école.

Ce projet se déroule sur 2 ans et accompagne une classe de CM1 devenue CM2 de l'école de Boisséjour qui a bien voulu initier ce projet. Il a débuté en septembre 2022.

Les instruments proposés, et fournis par la collectivité, sont prêtés aux enfants pendant les deux années de formation. L'enseignante participe à l'apprentissage. Cet enseignement est donc gratuit pour les familles.

Des cours de percussions et d'instruments à vent animés par cinq professeurs se déroulent pendant le temps scolaire.

Les enfants sont heureux de participer à des évènements communaux où ils mettent en avant leur apprentissage et leurs progrès.

Contact: Paul CHEVALIER, président, par téléphone au 06 75 76 28 93.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE CEYRAT

Malgré la dissolution de l'ancienne école de musique (SICAS), il est toujours possible de suivre des cours d'enseignement musical à Ceyrat.

'association l'École de musique de Ceyrat a été créée en juillet 2023 pour être effective au moment de la rentrée scolaire et assurer la continuité de l'enseignement musical.

Neuf enseignants accompagnent les élèves dans la pratique des instruments suivants :

- Baryton
- Flûte
- Piano
- Trompette
- Clarinette
- Guitare
- Saxophone
- Violon
- Cor
- Percussions
- Trombone
- Éveil musical et formation musicale.



Des ateliers interdisciplinaires sont mis en place, facilitant la cohésion entre les élèves (groupes, duo, trio). Des styles différents y sont joués ; jazz, musique de chambre, rap, etc....

Avec une approche plus moderne de l'apprentissage, le directeur pédagogique souhaite faire connaître l'école de musique à l'extérieur en favorisant des rencontres avec d'autres musiciens.

Contact : Maxime ARBRE, responsable pédagogique, par mail à directionemceyrat@gmail.com



[un élan culturel pour Ceyrat]

RETOUR SUR LE GRAND CHANTIER DE L'ANNÉE 2023



Après avoir été réhabilité le bâtiment de La Griffe et de l'Espace associatif Henri-Biscarrat répond maintenant aux impératifs de sobriété énergétique et présente un aspect plus contemporain. Les travaux de rénovation thermique engagés en septembre 2022 ont pris fin en juin 2023. Ils ont été suivis par des travaux de modernisation des locaux durant le dernier trimestre de l'année.

omme prévu, dès la mi-septembre, les associations ont pu retrouver leurs salles d'activités dans l'Espace associatif Henri-Biscarrat. Après une période d'ajustement pour les badges d'accès et les températures de chauffage qui sont programmables et pilotés à distance, chacun reprend ses marques.

Dès la fin du mois d'octobre, à son tour, l'espace culturel La Griffe a réouvert ses portes aux premières animations et manifestations culturelles.

Le hall d'accueil souligne l'ambition culturelle du lieu. Les couleurs et la signalétique viennent renforcer la modernité de l'esthétique. Les derniers aménagements de façade et la vitrophanie seront finalisés en 2024.

LA RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE : UN CHOIX STRATÉGIQUE

Le montant des travaux atteint près de 1.7M€ HT et plus de 2M€ TTC. C'est un budget important pour Ceyrat mais c'est un investissement pour l'avenir. L'ancien ECC était en effet l'un des bâtiments les plus énergivores du parc communal.

La toiture a été remplacée. La charpente ne pouvait pas recevoir de charges supplémentaires mais il fallait renforcer l'isolation, la couverture (surface 1773 m²) a donc été réalisée en bac acier, matériau plus léger que les tuiles traditionnelles. L'étanchéité a été reprise notamment pour les parties toit-terrasse.

Le système de chauffage a été changé.

Les chaudières gaz ont été remplacées par une chaufferie bois granulés située au sous-sol. Les convecteurs et aérothermes ont été remplacés pour plus de performance. Une centrale double-flux a été installée. La gestion centralisée du chauffage a été mise en place.

L'isolation a été renforcée. L'enveloppe du bâtiment a été isolée en profondeur : combles, murs intérieurs (doublage de cloisons), façades extérieures (ossatures bois et bardages), nouvelles menuiseries en profilé aluminium à rupture de pont thermique. Le principe du sas d'entrée a été conservé tout comme la verrière mais avec la pose d'un double vitrage.

Des travaux connexes ont été réalisés.

L'ensemble de l'éclairage a été remplacé par des leds moins énergivores.

La reprise des baies de secours s'est accompagnée de mise aux normes sécurité incendie.

Les sanitaires (lavabos, wc, douches) ont été changés pour moins consommer d'eau.

Un monte-charge a été installé entre le sous-sol et la salle 1 pour rationaliser le stockage.

Un système de pilotage à distance des ouvertures/fermetures par badges a été installé.

LES ENTREPRISES

Maîtrise d'œuvre : Groupement Euclid ingénierie et Atelier d'architectes Bonicel

Mission OPC : Bureau de Coordination Arverne

Contrôle technique et mission SPS : Alpes Contrôle

9 entreprises locales ou régionales :

Lot 1 - Désamiantage couverture zinguerie - Sadourny DPF

Lot 2 - Gros-œuvre démolition VRD - Sorama

Lot 3 - Ossature bois Bardage - Sucheyre

Lot 4 - Etanchéité - Cimalto

Lot 5 - Menuiseries serrurerie - Brassier

Lot 6 - Plâtrerie peinture sol souple faïence - Sadourny et fils

Lot 7 - Monte-charge - Auvergne Ascenseurs

Lot 8 - Plomberie sanitaire ventilation - Ferrard

Lot 9 - Electricité - VB Energies





[SUBVENTION DE 1 235 520 €]

MISE EN OEUVRE DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

2023 se caractérise par la poursuite d'autres réalisations dans le cadre de la mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement.

ÎLOT LA VARENNE

Commencés en 2022 ces travaux portés par la commune sont en voie de finition, des arbres sont plantés et les dernières barrières délimitant les espaces publics et espaces privés sont posées. Le quartier a complètement changé avec une vraie esthétique et des points de vues dégagés sur Fontimbert et Montrognon. Les places de stationnement sont fort appréciées. L'investissement est d'environ 252 000 € TTC avec subventions de l'État et du Département.

La métropole a réalisé les réseaux de la rue de la Varenne ainsi que la voirie, il reste à terminer le grenaillage qui change l'aspect final de la surface de l'enrobé tout neuf.

ESPACE SAINT MARTIN

Requalifier cette friche s'est avéré un projet intéressant dans un îlot de fraicheur connu des anciens du bourg qui viennent en période de forte chaleur se reposer au frais près de l'oratoire Saint Martin. L'espace créé est aussi simple qu'agréable avec arbres, pelouse, tables, chaises, poubelles et cheminement piétonnier. Les travaux ont été réalisés en mai-juin, les arbres ont été plantés en novembre car comme chacun sait « à la Saint Catherine tout bois prend racine ». Le coût pour la commune est de 105 000 € TTC avec 80% d'aide européenne.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune a validé un plan quinquennal d'investissement pour mettre en sécurité puis moderniser le parc d'éclairage public. Si la compétence est métropolitaine depuis 2017 c'est bien aux communes de financer et d'impulser les opérations. 2022 a permis la mise en sécurité des coffrets électriques des lampadaires et 2023 a vu la première partie de modernisation et rénovation avec remplacement des ampoules anciens modèles par des leds. Concrètement en 2023, 230 lanternes étaient encore équipées de ballons fluos à vapeur de mercure, datant de 50 ans. Le passage en leds permet de diviser par 4 la consommation. 2024 verra la suite de cette modernisation avec encore 80 ballons fluos à vapeur de mercure et 150 capots plastiques qui eux ont plus de 30 ans. L'économie est ici de 2 à 3 fois moins de consommation d'électricité.

ILLUMINATIONS DE NOËL

Comme chaque année, la commune modernise ses illuminations de Noël et sollicite Territoire d'Energie 63 qui finance 50% de la dépense par le biais d'un fonds de concours soit un reste à charge de 7 000 € pour le budget de la collectivité.

De nouveaux motifs sont installés et les plus anciens sont remplacés. C'est le cas avenue de Beaumont avec 6 nouveaux motifs « Boréal » ainsi que près de l'école maternelle de Boisséjour avec 2 nouveaux motifs « Fantasia ». Le square récemment aménagé rue de la Varenne dans le bourg de Ceyrat profite de 2 nouveaux décors du plus bel effet « cristal » et « sapin pyramide ». Ces éléments d'éclairage sont bien sûr en led et économes en énergie. Ils brilleront pendant toute la période des fêtes jusqu'au début du mois de janvier pour mettre dans notre quotidien un peu de la magie de Noël.





DÉMOLITION AU 12 RUE DE GERGOVIE

Cette maison menaçait de tomber en ruine depuis de nombreuses années. La procédure a été longue et la volonté de la commune qui a racheté ce bien permet enfin d'apporter une solution.

Le bureau d'études Idéum Partners a préparé le cahier des charges techniques de la démolition. Il a également estimé cette dernière. Une lettre de consultation a été envoyée à 3 entreprises locales. Après réception des devis, une négociation a été engagée. L'entreprise retenue est la société ALARA Deconstruction (Lezoux) pour un montant de 39 968 € HT.

Jeudi 07 décembre il y a eu une première réunion sur site afin de préparer le déroulement du futur chantier dont l'exécution à proprement parler démarrera en début d'année 2024.

Pendant la durée des travaux estimée à environ 6 semaines, la fermeture totale ou partielle de la rue sera organisée. Les riverains seront tenus informés.





Montant global opération études et

travaux : 50 400 € HT.

Financement: DETR 30 %.







TOIT PHOTOVOLTAÏQUE À L'ÉCOLE

Dans le cadre de l'opération Solaire Dôme, des panneaux ont été posés sur le toit de l'école élémentaire de Boisséjour juste avant la rentrée des classes de septembre et les raccordements électriques viennent d'être achevés. La puissance installée est de 9kWc.

A l'intérieur de l'école, un écran pédagogique permettra de sensibiliser les enfants et les personnels qui verront s'afficher en temps réel les productions d'énergie (prévision annuelle 10 510 kWh) et leurs variations.

Clermont Auvergne Métropole a financé les études, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme a subventionné à hauteur de 5 000 € cette opération dont le montant global est de 16 740 € HT.

LA CHAPELLE NOTRE DAME DE DÉLIVRANCE A RETROUVÉ SES COULEURS

Les entreprises ont terminé le chantier début décembre. Après la toiture et les chéneaux, les grilles et la façade ont été traitées tandis que la réfection des enduits extérieurs et intérieurs a été exécutée.

Le travail de réfection des fresques et décors intérieurs a été assuré par un artisan chevronné dont le savoir-faire a laissé les visiteurs admiratifs. Les vitraux dessinés et fabriqués sur mesure ont également été posés. Il reste à finaliser les grilles et garde-corps extérieurs.





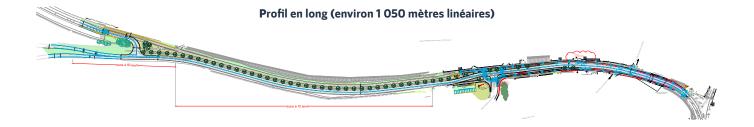
[projets]

AVENUE DU MONT-DORE : LE PLAN DE FINANCEMENT EST VALIDÉ, OBJECTIF TRAVAUX EN 2024-2025

Après l'accord de principe entre Clermont Auvergne Métropole et la commune de Ceyrat pour la rénovation de cette voie très très dégradée, le projet suit son cours : acte essentiel, la validation du projet, de son coût et de son plan de financement.

'est chose faite au Conseil métropolitain du 29 septembre puis au Conseil municipal du 5 décembre (suite à un premier accord de principe le 4 juillet) : le projet est chiffré à 2 386 487 € TTC dont 1207 347 € TTC au titre du volet schéma cyclable (financé à 100% par la métropole) et

1 179 140 € TTC au titre du volet espace public. Cette partie mobilise les fonds de mutualisation de la métropole et un fonds de concours communal de 559 741 euros, qui seront versés pour moitié au démarrage des travaux espéré à l'été 2024 et le solde en 2025.



AIRES DE JEUX, VITE UNE NOUVELLE TRANCHE

Après le succès de la tranche 1 qui concernait 4 sites (Vergers de Gravenoire, rue du Granit « Poum Patatra », la Vialle, école maternelle de Ceyrat), les études sont lancées pour réaliser la tranche 2023/2024 sur le même principe d'un financement communal avec aide du fonds de solidarité métropolitain (50 % de 90 000 € HT de dépenses).





ENTRÉE DE VILLE ET VIABOISCEYRAT

Le projet « Ceyrat Natu[réel]lement » est lauréat de l'appel à projets FEDER « approches territoriales » lancé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le comité a sélectionné le projet de la Ville de Ceyrat parmi 272 dossiers déposés et lui attribue une subvention européenne de 1 497 562 € pour la réalisation de cet ambitieux projet de requalification urbaine.



Les travaux devraient débuter mi 2024

Le promoteur Foncimmo va construire l'année prochaine et pour le compte d'Auvergne Habitat, une résidence pour des personnes de plus de 70 ans à l'angle de l'allée des Noyers et de l'allée Saint Martin.

e projet, constitué de 25 logements attribués sous conditions de ressources, offrira aux personnes âgées autonomes des T2 adaptés leur permettant de continuer d'habiter dans notre commune.

La mutualité française assurera l'animation et la gestion au quotidien de ce lieu comme elle le fait déjà dans d'autres communes telles que Lempdes par exemple. En amont et afin de répondre aux besoins des habitants de Ceyrat, la commune et la Mutualité française avaient diffusé un questionnaire à toutes les personnes de plus de 70 ans.

Les travaux doivent débuter mi 2024 pour se terminer mi 2025. Ces nouveaux logements seront comptabilisés dans le nombre de logements sociaux de la commune au titre de la loi SRU.

MAISON MÉDICALE : LE LAURÉAT RETENU

Le Conseil municipal du 4 juillet avait délibéré sur l'organisation d'un appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation du projet de maison médicale sur une partie désaffectée du parking avenue de Beaulieu (emprise foncière 1300m²) Un seul pli a été déposé dans les délais fixés et la commission d'élus spécialement désignée s'est réunie à deux reprises les lundi 20 et 27 novembre 2023. Elle a auditionné le candidat Monsieur Laurent GAUZY, dirigeant de la SACVI Société de Construction et de Vente d'Immeubles, située à Clermont-Ferrand, accompagné de son architecte, le cabinet IN6TU. Compte tenu de la qualité du projet présenté, le Conseil municipal du 5 décembre a suivi l'avis de la commission et a décidé de désigner comme lauréat de l'AMI la société SACVI. La vente officielle du terrain par la commune nécessitera une nouvelle délibération.

VENTE DE BÂTIMENTS À OPHIS DU PUY-DE-DÔME ET ASSEMBLIA





Après un bilan des biens communaux, la Ville de Ceyrat a sollicité plusieurs bailleurs sociaux afin d'analyser ensemble le patrimoine bâti communal et la faisabilité de créer des logements locatifs sociaux sur son territoire.

La Commune entend affirmer sa forte volonté politique de maintenir pour l'avenir de Ceyrat les possibilités d'un développement harmonieux et d'une certaine mixité urbaine, dans le respect des objectifs fixés par les lois « climat et résilience » et SRU.

Plusieurs cessions devraient voir le jour avec les bailleurs sociaux ASSEMBLIA et OPHIS du Puy-De-Dôme. Le partenariat avec ASSEMBLIA permettra de réhabiliter l'appartement situé 21B avenue Wilson au 2ème étage de l'immeuble (au-dessus de la Poste). Le projet consiste à créer un logement individuel de type 4 à loyer modéré (PLAI).

Le partenariat avec l'OPHIS permettra quant à lui de réhabiliter 2 sites :

- l'ensemble immobilier déjà en copropriété avec ce bailleur situé 22 place de l'Ancienne Mairie afin de rénover 2 logements et de les conventionner en logement social PLUS et PLAI.
- l'ensemble immobilier situé 8 rue Nestor Perret à Boisséjour, qui compte 2 maisons R+2 avec caves et une grange afin de créer 3 logements individuels familiaux à loyer modéré, en gardant une configuration de maisons de bourg, avec des surfaces extérieures privatives, ainsi que des places de stationnement.

[enfance/jeunesse]



SAM LE POMPIER

Les pompiers de Ceyrat ont accueilli le temps d'une matinée les enfants et leurs assistantes maternelles du Relais Petite Enfance.

ouvent fascinés par le célèbre camion rouge, les petits et grands apprentis ont pu se mettre au volant, tenir la lance à incendie, découvrir la caserne, essayer la tenue ou encore faire une photo en Sam le pompier. Un moment hors du temps pour les petits yeux captivés qui auront eu plein de choses à raconter à papa et maman! Merci à nos pompiers volontaires pour leur dévouement.

DES ARTISTES EN HERBE!

Le Centre d'Initiation à l'Art pour les 0-6 ans Milleformes s'est délocalisé au pôle petite enfance l'Îlot Câlin pour plusieurs ateliers.

es enfants de la crèche ont ainsi pu éveiller la graine d'artiste qui sommeille encore en eux avec le dispositif « ça ne tient pas debout » de l'artiste Elisa Géhin.

Entre découverte, surprise et enthousiasme, les tout-petits ont

assemblé, démonté, manipulé, mélangé, construit au rythme de leurs envies et de leur imaginaire. Une expérience riche en sourires!

Contact:

milleformes@ville-clermont-ferrand.fr





LES TOUT-PETITS RENCONTRENT NOS AÎNÉS

n partenariat avec l'Ephad le Lys Blanc, les enfants et les assistantes maternelles du Relais Petite Enfance l'Ilôt câlin sont venus à la rencontre des personnes âgées à l'occasion d'ateliers intergénérationnels.

Autour de comptines d'hier et d'aujourd'hui, ou encore de peinture pour préparer noël, des rencontres se créent, des regards se croisent, des sourires s'échangent. Des temps forts de partage, d'ouverture à l'autre et de douceur pour le plus grand plaisir de chacun.

RETOUR EN IMAGES

LES VACANCES D'AUTOMNE À L'ACCUEIL DE LOISIRS







ZOOM SUR LA COMMISSION DE RESTAURATION

Composée de parents d'élèves élus, des responsables de restauration, d'élus du Conseil municipal et du prestataire communal API, la commission de restauration se réunit 5 fois dans l'année scolaire.

a dernière commission s'est tenue le 16 novembre 2023. Ces réunions sont l'occasion de faire découvrir les menus, les nouveaux produits, et de présenter les animations prévues tout au long de l'année.

C'est avant tout un lieu d'échange qui permet d'aborder une multitude de questions concernant les informations nutritionnelles, la réglementation, les normes qualité, le gaspillage alimentaire avec par exemple la mise en place fin novembre de l'animation « gaspillo pain ».

L'objectif est de favoriser le dialogue entre les différents acteurs sur tous les sujets en lien avec la restauration scolaire.

Nouveauté pour la rentrée de janvier : la mise en place du tri des biodéchets dans les cantines scolaires.



UN NOUVEL ETAPS

HUGO GRASSAC

Enseignant d'EPS (éducation physique et sportive) pendant 10 ans en collège, lycée et école élémentaire, Hugo Grassac a pris ses fonctions à Ceyrat à la rentrée scolaire 2023.

Sa grande expérience lui permet de proposer une approche pédagogique dans l'enseignement des activités physiques et sportives auprès des enfants.

Il intervient ainsi pendant le temps scolaire dans les écoles élémentaires de Boisséjour et Ceyrat ainsi que pendant les temps périscolaires en maternelle. Il anime par ailleurs



les stages sportifs proposés pendant les vacances scolaires au sein de l'accueil de loisirs.

Enfin, il assure également la gestion de projets comme les Olympiades sportives scolaires qui réunissent 300 élèves.

L'INFO EN 🗗

UNE LIGNE DE SELF TEMPORAIRE AU COSEC



Le collège Henri Pourrat a été contraint de fermer provisoirement sa salle de restauration. La Ville de Ceyrat a alors prêté main forte au Conseil Départemental en mettant à disposition une salle de près de 400m² au sein du gymnase municipal. Une ligne de self a été installée et permet aux collégiens de pouvoir déjeuner à proximité directe du collège dans les meilleures conditions.

Un grand merci aux clubs sportifs qui ont accepté, par solidarité, de libérer leurs créneaux d'occupation des locaux.

LE CHIFFRE CLÉ

500 COLLÉGIENS

déjeunent le midi à Ceyrat

TRAVAUX D'ÉTÉ DANS LES ÉCOLES

Comme chaque été, les agents des services techniques ont profité de l'absence des écoliers pour réaliser des menus travaux : réparations diverses, montage de meubles, interventions techniques de maintenance ou de contrôle...



[environnement]

UTILISATION D'ESPÈCES VÉGÉTALES RÉSISTANTES

La commune porte un soin particulier au choix des différents végétaux plantés sur son territoire. Il est en effet essentiel de s'adapter en fonction de l'exposition, la nature du sol, mais surtout de l'utilisation du végétal dans son environnement.

ans son environnement naturel, un arbre ou arbuste n'est en principe pas fait pour être taillé par la main de l'homme. C'est pourquoi la commune s'efforce aujourd'hui de choisir les végétaux en fonction de leurs utilisations : un arbre de forme fastigiée pour de l'alignement urbain, un arbre à port étalé pour une zone d'ombrage, des arbustes à petit développement pour des zones urbaines...

Au fil du temps, de nombreux végétaux ont été plantés sur des sites inappropriés. Le résultat donne des arbustes à fleurs sans fleuraison en raison des tailles répétées ou des arbres en souffrance avec souvent des maladies cryptogamiques (champignons) qui pénètrent par les

plaies occasionnées par les élagages successifs.

Par ailleurs, en raison du réchauffement climatique et des sols parfois filtrants de la commune, ce sont presque systématiquement des arbres et des arbustes résistants à la sécheresse qui sont plantés.

De ce fait, les agents du service Espaces Verts de la Commune utilisent depuis quelques années des essences comme le Sophora du Japon, l'Érable champêtre, le Chêne vert, le Micocoulier de Provence, le Pin noir de Corse, le Cèdre du Liban, le Savonnier, l'Érable de Montpellier, l'Arbre de Judée, le Murier à feuille de Platane, le Chêne Pubescent, le Noisetier



de Byzance, l'Eucalyptus Gunni, l'Érable à feuilles d'obier et bien d'autres encore.

Les essais effectués sur ces végétaux permettent aujourd'hui d'affirmer que les espèces les plus frileuses sont désormais compatibles avec notre climat, surtout en zone urbaine (microclimat) comme à Ceyrat.



HAIES CHAMPÊTRES

Depuis de nombreuses années

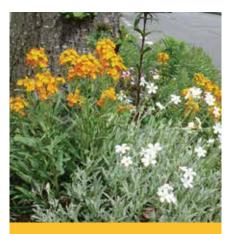
nous assistons au dépérissement des haies de thuyas des écoles de Ceyrat, dépérissement souvent lié au bupreste (petit parasite xylophage qui mine le bois et provoque la mort de la plante hôte).

La municipalité a donc décidé d'arracher ces haies monoclonales et de les remplacer par des haies champêtres à haute valeur écologique. Véritable refuge pour la faune (oiseaux, insectes et micro mammifères), elles seront plantées en collaboration avec les écoliers.



GESTION DES TALUS

La toile tissée recouvrant certains talus se défibre avec le temps et laisse passer une végétation envahissante. La commune va donc les remplacer par un couvert végétal adapté. Les talus seront ensemencés avec un mélange spécifique composé majoritairement de micro-luzerne gazonnante. Son enracinement solide et profond permettra de maintenir le sol des talus et de résister aux sécheresses de plus en plus fréquentes. De plus, sa végétation naine limitera les tontes.



PIEDS D'ARBRE

Les pieds d'arbres situés avenue de Préguille et aux Vergers de Gravenoire seront prochainement ensemencés avec un mélange de plantes vivaces en remplacement des arbustes en souffrance. Ces derniers, plantés sous les arbres à l'ombre sont en concurrence au niveau racinaire. De plus, les espèces employées sont inadaptées en raison de leur besoin en lumière et de leur grand développement. Cela nécessite par ailleurs des tailles drastiques pour conserver la visibilité sur la voirie ainsi qu'un aspect visuel convenable.

GÉNÉRALISATION DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS EN 2024 : DE NOMBREUSES SOLUTIONS



À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé.



compter « du 1er janvier 2024 le tri des biodéchets devient obligatoire pour tous »... C'est ce que beaucoup d'entre vous entendent, pourtant ce n'est pas tout à fait exact! La loi anti-gaspillage de 2020 évolue et prévoit une généralisation du tri des biodéchets. Concrètement, cela signifie que chaque collectivité doit étudier et identifier les solutions les plus pertinentes pour permettre à ses usagers de trier leurs biodéchets à la source et de les valoriser.

Plus de 30% de nos déchets sont organiques. Mais pourquoi parler de déchets quand il peut s'agir d'une ressource?

Épluchures, restes de repas, tailles de

jardins peuvent enrichir le sol, il serait dommage de les détruire! Clermont Auvergne Métropole vous propose un large éventail de services pour valoriser ces déchets.

Une des possibilités de valorisation des déchets organiques est le compostage :

Le compostage est un processus de décomposition de matières organiques par les micro-organismes du sol en présence d'eau et d'oxygène. Au bout de quelques mois de maturation, les déchets deviennent du compost, un produit de bonne qualité, comparable à du terreau et qui peut être utilisé pour enrichir de manière naturelle le sol du potager, des parterres fleuris...

DÉCOUVREZ LE COMPOSTAGE

Le compostage peut se faire individuellement chez vous, partagé entre voisins (immeubles, centre-bourg) ou dans les déchetteries lorsque les déchets alimentaires sont collectés (poubelle avec couvercle vert d'eau).

• La collecte en porte à porte des biodéchets avec le bac à couvercle vert d'eau :

En pratique : si votre habitation est située dans un périmètre de collecte des biodéchets, vous pouvez obtenir gratuitement un bac de collecte. Ce dernier sera relevé une fois par semaine.

• Les composteurs individuels pour toutes les maisons avec jardin :

En pratique : la seule condition est de disposer d'un espace vert où le composteur pourra être installé afin de permettre aux insectes de faire leur travail de décomposeur. Vous pouvez obtenir un composteur gratuitement sur demande auprès de Clermont Auvergne Métropole.

• Les composteurs en pied d'immeuble :

En pratique : avant toute installation, un diagnostic est réalisé pour estimer les besoins et définir l'organisation. La municipalité est également concernée.

• Les composteurs en centre-bourg grâce à une gestion partagée :

En pratique : avant toute installation, un diagnostic est réalisé pour estimer les besoins et définir l'organisation. La municipalité est également concernée.

C'est Clermont Auvergne Métropole qui gère les déchets et qui peut donc vous accompagner dans vos démarches vers le compostage.

Rendez-vous sur: https://www.clermontmetropole.eu/preserver-recycler/gestion-des-dechets/composter-ses-dechets/



DES ÎLOTS D'AVENIR POUR RÉGÉNER LA FORÊT

Conformément au plan d'Aménagement forestier validé par le Conseil municipal en mai 2023, la réalisation des deux premiers llots d'Avenir (IA) a été lancée le 15 Octobre.



Sur les sections forestières 9 (Parcours de santé) et 15 (secteur Redon haut), dans les zones où les sapins sont en fort dépérissement (70% d'arbres impactés), une opération de coupe a été effectuée (sur 0,8 ha pour IA 9 et 1,6ha pour IA15)

L'opération étant maintenant terminée, le bois coupé est en cours d'évacuation.

PRÉPARATION DES SOLS AVANT PLANTATIONS

En décembre 2023/Janvier 2024, là où les arbres ont été coupés, les branches seront rassemblées et des andains seront constitués tous les 13m.

Tous les résidus de coupe (branches, bois mort, ronces, broussailles...) sont donc conservés sur le terrain pour décomposition lente (biomasse lignocellulosique).



Il n'y a pas de dessouchage des arbres coupés pour préserver la biodiversité au niveau des sols et la stabilité du terrain (limitation ainsi de l'érosion et des éboulements...).

PLANTATION DES JEUNES ARBRES

En mars/avril 2024, 2880 pins de Salzmann, 450 chênes pubescents et 850 pins maritimes vont être plantés sur ces 2 llots d'Avenir, soit plus de 4000 arbres!

CHANTIER PÉDAGOGIQUE À VENIR

A la demande de la Municipalité, il a été convenu avec l'ONF et l'entreprise en charge des plantations de faire participer les enfants des écoles et les Ceyratois qui le souhaitent à cette première campagne de plantation.



PETITS RAPPELS

Conduite des travaux

La commune est maître d'ouvrage et finance les travaux. Ils sont pilotés par l'ONF, maître d'oeuvre, avec des entreprises locales choisies après appel d'offre. La Municipalité valide chaque opération et veille au bon déroulement et au respect du Plan d'Aménagement Forestier 2023/2042.

Financements

La commune de Ceyrat : La vente du bois en dépérissement et le prélèvement raisonné d'arbres ayant encore une valeur marchande contribuent au financement.

Subventions : Plan France Relance de l'état (40% pour les IA), Clermont Auvergne Métropole (financement de 8 placettes expérimentales INRAe).





DÉNEIGEMENT ET VIABILITÉ HIVERNALE : CE QU'IL FAUT SAVOIR



La viabilité hivernale est une compétence assurée par Clermont Auvergne Métropole mais pour laquelle la commune conserve une délégation opérationnelle. Le déneigement et le salage sont donc organisés en coopération entre la commune et la métropole.

chématiquement, Clermont Auvergne Métropole assure la viabilité des grands axes et la commune prend en charge le déneigement de certains axes secondaires, des petites rues, des équipements municipaux et de leurs abords directs (écoles, EHPAD, accueil de loisirs...).

Les équipes d'intervention fonctionnent en astreinte 7J/7. Les bulletins d'alertes météorologiques permettent, en fonction des prévisions, de déclencher les interventions de salage et/ou de déneigement tôt le matin. L'objectif est de rendre possible et de sécuriser la circulation des voitures entre 5h et 21h.

Les axes dits structurants et qui supportent le trafic routier le plus important seront dégagés en priorité. Les axes dits secondaires le seront à la suite. Les interventions hivernales sur Boisséjour et Ceyrat sont assurées par trois engins de déneigement équipés d'une lame et d'une saleuse. Au total, 4 équipes de 2 agents communaux, et 3 équipes de 2 agents métropolitains se relaieront sur toute la période de novembre à mars.

QUELQUES RÈGLES SIMPLES À RESPECTER: ne pas stationner dans les rues étroites en dehors des balisages, ne pas attacher les deux roues au mobilier urbain car ils risqueraient d'être endommagés, ne pas laisser sur la chaussée les bacs destinés à la collecte des ordures ménagères. Chaque riverain est tenu de dégager la partie de trottoir située devant son habitation. Enfin, environ 200 caisses de pouzzolane sont installées par la Métropole sur l'ensemble de la commune pour permettre à chacun d'utiliser librement les graviers en cas de

besoin.

NOUVEAU SERVICE BIOMÉTRIQUE

Le service des cartes d'identité et passeports biométriques est ouvert

Faire établir sa carte d'identité ou son passeport à Ceyrat est désormais possible. C'est un nouveau service ouvert à tous. **Uniquement sur rendez-vous :** Il est indispensable de prendre rendez-vous soit en ligne sur ceyrat.fr soit par téléphone au 04 73 61 42 55 soit à l'accueil de la mairie.

Pré-demande en ligne : Il est vivement recommandé de créer une pré-demande en ligne pour accélérer l'instruction des dossiers. C'est possible sur passeport.ants.gouv.fr ou ceyrat.fr

Préparer les pièces justificatives pour votre rendez-vous en mairie : Attention, selon les cas, première demande ou renouvellement de CNI ou de passeport, les documents à fournir seront différents. En faisant votre pré-demande en ligne, vous obtiendrez automatiquement la liste des pièces nécessaires.

Une question? Posez-là au 04 73 61 42 55 ou à l'accueil de la mairie.



[solidarités]



UN VENT DE JEUNESSE À L'EHPAD LE LYS BLANC

Pour cette fin d'année 2023, les résidents de l'EHPAD Le Lys Blanc ont pu profiter d'un vent de jeunesse.

près la visite d'un premier groupe d'enfants du Relais Assistantes Maternelles de « l'Îlot Câlin » mi novembre, ce sont les enfants de l'accueil de loisirs qui sont venus rendre visite aux résidents.

Mercredi 27 novembre, le groupe des 6-11 ans est ainsi venu pour aider à décorer les sapins de la structure et à peindre de jolis motifs de noël sur les vitres.

Mercredi 6 décembre, c'est le groupe des 3-6 ans qui est venu confectionner des décorations de tables de noël.

Enfants et résidents ont pu s'entraider,

échanger, rire et s'amuser avant de partager un goûter bien mérité.

Le Covid-19 avait malheureusement mis un coup d'arrêt aux visites des enfants à l'EHPAD. Après 3 années sans avoir pu organiser de rencontres inter-générationnelles, ces moments de partage, d'échanges et de transmission ont été très appréciés des petits et des grands qui ont demandé quand aurait lieu la prochaine rencontre. En effet, elles apportent toujours détente et joie de vivre et sont donc attendues impatiemment.

UNE FIN D'ANNÉE MUSICALE À L'EHPAD LE LYS BLANC



L'association « Bien vivre au Lys Blanc » a récemment permis aux résidents et leurs familles de profiter de deux spectacles.

'est la chanteuse Stephy qui a donné un premier concert le lundi 27 novembre. Elle est venue interpréter des chansons tout au long de l'après-midi.

Un second concert était programmé le mardi 5 décembre. C'est Erik et sa guitare qui ont livré près de 2h de show.

Les artistes ont réalisé des prestations de qualité composées de morceaux d'hier et d'aujourd'hui. Ces airs d'autrefois sont l'occasion pour les résidents de fredonner les paroles de leurs chansons préférées et même de se laisser aller à quelques pas de danse. Ces moments récréatifs et de divertissement sont toujours très appréciés des résidents et de leur famille. Ces petits moments de bonheur égaient le quotidien et illuminent les regards.

Contact

Association « Bien vivre au Lys Blanc » Jean-Yves VERDIER 06 52 68 64 17

AGENDA DE L'EHPAD JANVIER 2024

- 12/01 : Concert « Jazz en EHPAD »
- 16/01 : Spectacle « Jérôme Saint Claude » (association « Bien Vivre au Lys Blanc »)
- 18/01 : venue des enfants de la crèche « l'Îlot Câlin »
- 25/01 : venue des enfants de l'école maternelle de Ceyrat

MARCHÉ DE NOËL

Mardi 12 Décembre, les personnes de l'accueil de jour sont parties vers la place de Jaude pour découvrir le marché de Noël de Clermont-Ferrand. Malgré la pluie, les accueillis ont admiré le sapin, les décorations du centre-ville ainsi que les gourmandises proposées dans les différents chalets.



RETOUR APPRÉCIÉ DU REPAS DE L'AMITIÉ



Les airs de paso doble, valse ou encore madison ont de nouveau résonné à La Griffe. près 3 ans sans pouvoir organiser le repas de l'amitié, la Ville de Ceyrat et le CCAS ont de nouveau pu offrir aux séniors un repas festif et dansant et les ceyratois ont répondu présent! Ce n'est pas moins de 270 personnes qui ont bénéficié du menu de fête concocté par le traiteur le « Marquis de Royat » et de l'animation musicale de l'orchestre Michel Fougeroux.

Les absents ne sont pas oubliés pour autant : pour ceux qui l'ont souhaité, un coffret gourmand est distribué à domicile par les élus. Comme chaque année, une consultation avait été organisée pour choisir le prestataire et c'est la Quercynoise qui a été retenue : elle propose un assortiment de mets d'origine France.

LE CAFÉ DES AIDANTS

Le Café des Aidants continue en 2024. Ce lieu de convivialité et d'aide accueille les proches aidants le premier vendredi de chaque mois. Renseignements et inscriptions par téléphone au 04 73 61 57 15 ou par mail à ccas@ceyrat.fr



TOUR D'HORIZON DES ANIMATIONS SÉNIORS

Les animations organisées au second semestre de cette année se terminent.

Il y en a eu pour tous les goûts. A côté des classiques atelier Gym Équilibre et atelier Mémoire, ont été proposés un atelier Cap Bien-être, autour de la gestion du stress et de la relation aux autres et un atelier Pilates, activité physique qui cible les muscles profonds.



Le volet numérique s'est poursuivi dans la continuité de la session 2022.

Les quatre conférences pratiques n'ont malheureusement pas reçu le succès escompté. L'équipe du CCAS en prend note et veillera à s'adapter.

L'année prochaine, le programme se précise : atelier Vitalité (balayant tous les domaines du bien vieillir) et une session « Séniors au volant », permettant de rappeler les bases de la conduite, tant théorique que pratique !

Les informations relatives aux activités seront diffusées sur le site internet, les panneaux d'affichage municipal et par affichage dans les commerces ceyratois.

[prévention et sécurité]

UN PLAN DE CIRCULATION À L'ÉTUDE

L'actuel plan de circulation sur la commune de Ceyrat date des années 1990 et chacun comprend que la situation a beaucoup évolué depuis.

a commune a confié, il y a un an et après consultation, la mission de renouveler le plan de circulation au bureau d'étude clermontois CPEV.

Le travail est titanesque et les enjeux sont à la fois communaux mais aussi liés à la métropole et au transit qui concerne Ceyrat par exemple pour aller de Royat à Romagnat ou pour descendre des différents villages de Saint-Genès-Champanelle.

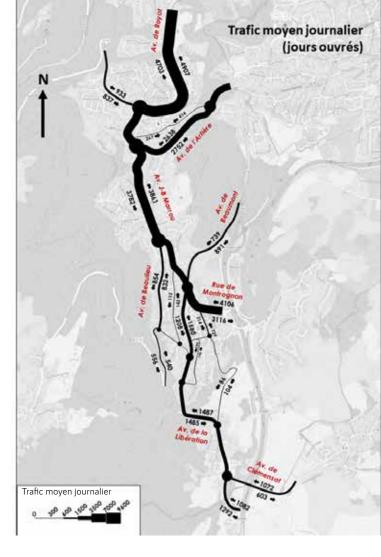
Nous présenterons à ce stade la synthèse du diagnostic qui s'est notamment appuyé sur une enquête et des comptages.

La limitation de vitesse et la sécurité routière, des aménagements de carrefours, les sens de circulation, le stationnement, le transit, la promotion des mobilités douces, voies cyclables et cheminements piétonniers, les transports en commun sont au cœur du programme d'action qui est en cours de préparation. Le conseil municipal aura à se prononcer sur ce programme le

moment venu. Les premières évolutions concrètes sont espérées pour 2024-

2025.

Il ne s'agit pas de punir la voiture individuelle qui reste le moyen de locomotion de 90% des personnes mais de moderniser et



favoriser en même temps les autres modes de déplacement et in fine de préserver le cadre et la qualité de vie.

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

- Déplacements attirés par l'agglomération Clermontoise. Les flux de circulation sont plus en sortie qu'en entrée de Ceyrat
- L'avenue de Royat est l'axe le plus fréquenté du secteur avec près de 10000 véhicules / jour.
- Trafic faible (< 3000) sur le secteur du centre bourg en dehors de l'axe Montrognon J.B Marrou où l'on dénombre entre 7000 et 7500 véhicules 2 sens journalier.
- Peu de poids lourds à l'échelle de la commune. Ils utilisent principalement l'avenue Wilson et l'avenue de Royat.
- Des vitesses globalement respectées à l'échelle de la commune, avec tout de même quelques points problématiques comme l'avenue de l'Artière.
- Pas de difficultés importantes de circulation relevées. Quelques stockages aux abords du carrefour de la Mairie lors de la dépose des élèves, mais ils sont rapidement écoulés.
- Un transit de flux hors Ceyratois que l'on peut estimer comme peu important. Le trafic traversant Ceyrat le matin est principalement lié au déplacement des Ceyratois pour rejoindre Clermont-Ferrand via l'avenue de Royat ou la RD 2089.
- L'enquête Origine/Destination a permis d'identifier le flux entre le secteur Boisséjour/avenue de Royat et le secteur Centre Bourg :
 - 317 sur 2 sens à l'heure de pointe matin
 - 403 sur 2 sens à l'heure de pointe soir
- Faibles infrastructures cyclables sur la commune. Topographie contraignante également, ne facilitant pas l'usage des vélos.
- Respect satisfaisant (63% des usagers) de la réglementation de stationnement (zone bleue, arrêt minute)
- Nombreux stationnements illicites sur Ceyrat et en particulier dans les zones résidentielles avec des stationnements sur trottoir.
- Taux de congestion très important sur Boisséjour et sur Ceyrat Centre avec un besoin important de stationnement.



[prévention et sécurité]

MISE EN ACCESSIBILITÉ DES OUAIS BUS

Le SMTC vient de procéder à la mise en accessibilité des arrêts de bus de la ligne 26 à Ceyrat.

es travaux ont duré environ 1 mois. Ils ont permis de rendre le réseau accessible aux personnes à mobilité réduite et de remplacer les abris-bus actuels par du mobilier neuf.

Les arrêts concernés par cette mise aux normes (dans les deux sens) sont les suivants « Égalité », « Boisvallon », « La Brune », « Gravenoire », « Vergers » et « Croix de Frun ».

Le coût des travaux est de 25 000 € par arrêt de bus, soit un total de 300 000 € entièrement financés par le SMTC.



STATIONNEMENT ET COMMODITÉ DE PASSAGE



Les automobilistes doivent s'assurer que le stationnement de leur véhicule ne crée aucun danger pour les piétons ou les autres usagers et qu'il ne gêne pas le passage des véhicules de service ou d'urgence tels que pompiers, camions poubelle ou encore engins de déneigement.

our rappel, se garer sur des emplacements réservés (stationnement pour personnes à mobilité à réduite, transports de fonds, etc.) ou sur trottoir, 5 mètres en amont ou sur un passage réservé aux piétons, est passible d'une amende de 135 € et l'enlèvement du véhicule.

Risque d'enlèvement pour stationnement abusif :

Si vous devez vous absenter pour plus de 7 jours et que votre véhicule est garé sur la voie publique, prévenez le service de Police Municipale par téléphone au 06.44.16.28.54 ou par mail à l'adresse police-municipale@ceyrat.fr



POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Il est nécessaire d'adapter sa vitesse de conduite aux conditions de circulation et aux spécificités des lieux. Les enfants vous en remercieront.

Feux grillés, lignes d'effet des feux non respectées, cela cause des difficultés de circulation aux heures de sortie des écoles et cela coûte 90 € et 4 points sur le permis de conduire.



[informations pratiques]

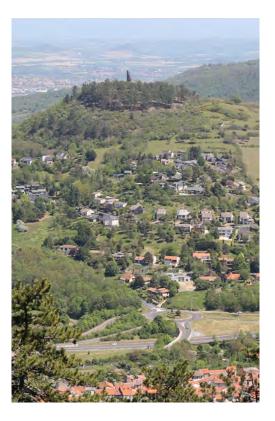
ASSAINISSEMENT À FONTIMBERT : UN ACCOMPAGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE DE 10%

Bien que disposant d'un certificat de conformité, un certain nombre d'habitations du quartier de Fontimbert se sont avérées non conformes aux normes car faisant l'objet de branchements inversés entre les eaux usées et les eaux potables.

ace aux rejets qui polluaient l'Artière,
Clermont Auvergne Métropole
avait en effet fait procéder à une
étude diagnostic au printemps dernier.
Cette étude a permis aux propriétaires
concernés d'avoir connaissance des
travaux à effectuer et de leur coût
estimatif.

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne subventionne à hauteur de 50% ces travaux de mise aux normes. Afin d'accompagner les propriétaires, la commune a validé un complément d'aide à hauteur de 10%. D'ores et déjà, Clermont Auvergne Métropole qui coordonne l'opération a indiqué que 18 demandes avaient été déposées auprès de l'agence de l'Eau en novembre et que d'autres suivraient d'ici juin 2024.

Contact: cbernard@clermontmetropole.eu





[informations pratiques]

ÉCONOMIES D'EAU: MERCI AUX HABITANTS

Le conseil municipal du 04 juillet avait créé une aide à l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie afin d'accompagner les habitants avec pour objectif de préserver la ressource en eau.

es Ceyratois ont visiblement approuvé la démarche car le dispositif a rencontré un grand succès. De nombreuses cuves ont été installées qui permettent d'arroser jardins et potagers sans ponctionner l'eau potable. Il est essentiel d'agir lorsque l'on est confronté comme cet été à des périodes de sécheresse. Chaque geste compte. Merci aux habitants.

En à peine 6 mois, 46 demandes ont été déposées ce qui représente un montant d'aide de 3 516,32 € pour l'année 2023.

Pour mémoire : cette aide plafonnée à 100 € est accordée aux foyers ceyratois à hauteur de 50 % de la dépense engagée pour l'achat d'un récupérateur extérieur d'eau de pluie quelle que soit la capacité de la cuve. 1 seul achat par foyer est pris en compte.



L'EAU POTABLE EN QUELQUES CHIFFRES



Volume facturé :

318 414 m³ / an sur la commune

12 687 674 m³/an sur la Métropole (Régie et DSP)



Linéaire de réseau :

53 km sur la commune

1 044 km sur la Métropole 5,08 %



LABORATOIRE UNILABS BIO-DOMES

Le laboratoire de biologie médicale Unilabs Bio-Dômes a ouvert ses portes au sein du centre commercial La Rotonde en septembre dernier.

Ouverture: du lundi au samedi de 7h30 à 12h30.

Prise de rendez-vous possible sur Doctolib.

Tél.: 04 73 28 65 75

Mail: secretariat.ceyrat@unilabs.com



PROFESSIONNEL DE SANTÉ

Un nouveau professionnel de santé, M. Bertrand LANGLAIS s'est installé le 1er septembre 2023 à La Rotonde prenant la suite de M. CLUZEL parti à la retraite le 30 août 2023.

Nous lui transmettons nos vœux d'une active et méritée retraite.

Bienvenue à M. Bertrand LANGLAIS.

Tel: 04 73 61 43 76



DÉLI' 122

Déli'122, poursuit son activité de restauration rapide avec deux nouveaux propriétaires Antoine BRUGIÈRE et Mira-Jan ASHAS au n° 21 rue des Poilus : burgers, galettes et d'autres nouveautés avec possibilité de livraison à domicile.

Ouverture: du mardi au samedi de 11h à 14h et 18h à 22h et le dimanche soir de 18h à 22h.

Tel: 06 13 81 88 75

RETOUR EN IMAGES















[01] Le Cross de Ceyrat a réuni plus de 700 participants sur le magnifique site du Parc de Gravenoire le 26 novembre. Une grand bravo à Yoan Meudec et aux 45 bénévoles ! [02] Les organisateurs du Cross de Ceyrat et de Beaumont remettent un chèque de 2 550 € à l'association Trait d'Union Auvergne [03] Installation du traditionnel sapin de Noël devant l'Hôtel de Ville [04] Le Marché de Noël a fait le plein de visiteurs le 25 novembre dernier à La Griffe os Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 Le Conseil Municipal des Jeunes a organisé une collecte de jouets au profit des enfants atteints d'un cancer [07] Immense succès pour la soirée Halloween!

RENCONTRE FRANCO-ALLEMANDE À CEYRAT

Dans le cadre des échanges bi-annuels franco-allemands, le comité de jumelage Ceyrat-Beratzhausen a accueilli onze jeunes allemands et leurs deux encadrants et dix jeunes français du canton avec une animatrice du 19 au 27 août 2023 sous le thème «Volcans et métiers paysans de montagne en Auvergne». Soutenu dans son projet par l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse), la Mairie de Ceyrat, le Crédit Agricole, avec la participation d'élus de la Réserve Naturelle Chastreix-Sancy, le comité de jumelage remercie tous ses partenaires et les familles d'accueil.

Jeunes allemands et français, familles d'accueil et élus se sont retrouvés à la Mairie de Ceyrat pour un moment de convivialité mercredi 23 août 2023.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ESPÉRANCE CEYRATOISE TENNIS

L'Assemblée Générale de l'Espérance Ceyratoise Tennis s'est tenue vendredi 17 novembre au club house

Le président Dominique Bénony, entouré de Christine Demeusois, secrétaire et de Jocelyn Bénony, trésorier, a souligné avec satisfaction l'évolution positive des effectifs après plusieurs saisons contrariées par l'épisode covid et ses conséquences, ce qui a permis au trésorier de présenter un bilan financier équilibré.

Les résultats sportifs ont été très satisfaisants dans les championnats jeunes et adultes, tandis que le tournoi open a connu un succès certain avec un nombre d'inscrits en hausse de 21% sur l'an dernier.

Pour pérenniser cette dynamique positive, le club présentera aux élus un projet de développement des installations avec une orientation vers le padel, dont le succès ne se dément pas et qui a l'avantage de pouvoir être accessible très rapidement, sans apprentissage fastideux.



LES JUDOKAS DE RETOUR SUR LES TATAMIS



L'espérance judo a repris ses activités depuis le 11 septembre au dojo de la plaine des sports. Pour découvrir ses différentes sections :

En adultes – la self défense le lundi à 18h30 et le judo loisir le mercredi à 19h. Pour les compétiteurs une séance de plus le mardi à 19h.

Les groupes d'enfants – l'éveil réservé aux plus petits (enfants de grande section et CP qui débutent le judo) le vendredi à 17h15.

Les CP en deuxième année de judo avec **les CE1 et CE2** lundi et jeudi à 17h15. **Les CM et les collégiens** le mardi et jeudi à 17h15.

Chacun peut venir essayer avant de prendre une inscription pour l'année. Pour plus d'info contactez le professeur au 06 19 50 17 58.

[tribunes de libre expression]

Groupe de la majorité

« Ensemble pour Čeyrat Boisséjour 2020 »

> Anne-Marie PICARD Éric ÉGLI Émilie TRAMOND Jean PICHON Annie MARTIN Jean-Claude RAPOPORT **Dominique ANTONY** Julien SERGENT Julia SEGUIN **Anthony JANIN** Manuela DE CARVALHO Jacques DAUTRAIX Valérie BATISSE Joseph VEBRET Viviane RÉGNAT Martine DUCHAINE Isabelle JAILLET **Daniel GRENET** Nicole CRÉTÉ Patricia PIREYRE **Gérard POUZET** Lucie AGON **Tony LOPES**

CEYRAT NATU[RÉEL]LEMENT

eyrat c'est la ville à la campagne ou la nature aux pieds de nos maisons comme nous nous sommes plu à le valoriser via notre nouveau logo.

Mais Ceyrat c'est aussi une petite cité fort attractive qui s'est fortement développée autour des deux bourgs historiques de Ceyrat et Boisséjour, avec ses nouveaux lotissements et quartiers.

Nous souhaitons que cette attractivité persiste et nous devons accueillir les nouveaux venus et intégrer les attentes d'aujourd'hui en respectant les nouvelles lois. Mobilités, logements sociaux, services aux personnes, transition énergétique, entretien du patrimoine bâti, rattrapage progressif du retard sur les routes et l'espace public...

Nous cherchons à tracer le chemin d'un développement harmonieux et équilibré en mobilisant les outils à notre disposition et en communiquant et concertant aux bons moments. Les décisions sont prises en tout état de cause.

Nous constatons une fois encore que certains consacrent toute leur énergie à la critique, la démagogie, l'hypocrisie ou le populisme ne sont jamais très éloignés. Peut-être certains pensent-ils déjà aux élections. Mais en attendant ils n'ont pour programme que l'immobilisme.

Ce n'est pas notre choix, nous devons agir au quotidien pour offrir aux habitants d'aujourd'hui et de demain une ville attractive et dynamique où chacun se sente bien. Une ville qui trouve sa place aussi aux côtés de ses voisins et au sein de la métropole.

Nous souhaitons la bienvenue à Sandrine Béal dans notre équipe majoritaire.

Bonne année 2024 à tous et rendez-vous le 12 janvier pour les vœux de Madame le Maire à 19h00 à La Griffe pour bien démarrer la nouvelle année ensemble.

Conseiller indépendant Martine MANCEAU

Sandra BÉAL

Groupe d'opposition

« Construire ensemble Ceyrat 2020-2026 »

> Nathalie FÉRARD Richard TRAPEAU Thomas PAMBET Isabelle ROCHON

LES PROMESSES ÉLECTORALES D'AM PICARD, E EGLI : QUELLE RÉALITÉ ?

ous avons distribué dans votre boîte aux lettres en septembre notre analyse du bilan intermédiaire de la majorité. Des actions ont été menées mais des promesses électorales ne sont pas accomplies : l'augmentation des impôts, une poursuite de l'urbanisation de la commune, une maison médicale sera-t-elle ouverte début 2026 ? La concertation est parfois peu habile : l'Espace Culture et Congrès Henri Biscarrat a été renommé en 2023, ne faisant pas l'unanimité même au sein de la majorité, sans discussion possible. Henri Biscarrat, ancien Maire de Ceyrat, était apprécié, avec des réalisations majeures dont l'Espace culturel. Cette décision après appel à idées pour renommer cet espace La Griffe est irrespectueuse envers sa mémoire et sa famille non informée au préalable. Nous avons voté contre. L'Espace aurait dû rester associé dans sa globalité au nom d'Henri Biscarrat.

conseiller sopposition cey rat@gmail.com





[état civil]

NAISSANCES



28·06·2023	REINARD	BRIÈRE	Mahé, Lorenzo
------------	---------	--------	---------------

19.07.2023 FIORILLO Rose

02-08-2023 FOURA Ayat

16-08-2023 CHASSAGNE POTTIER Adèle, Carmen

25.08.2023 JOYAUX Maya, Juliette

03-09-2023 DUSSURGEY Lylio

08-09-2023 FAVARD Julia

13-09-2023 PARRAIN FARGETTE Iliana, Lucette, Madeleine

27-09-2023 MARCOS DA SILVA Malone

30-09-2023 PEREIRA DOS SANTOS DELARBRE Liana

06-10-2023 AGUADO Diane, Johanne

12-10-2023 GUILLET Louise

14-10-2023 CHAPUY Angéline, Élise, Marguerite

17-10-2023 LABRADA Dina, Fatiha, Fatima

21-10-2023 MATOS PERALTA CANDELO OLAVE Lyam

23°10°2023 PERCHERON Albane, Isabelle, Chantal

03-11-2023 JUILLARD Pablo, Joseph

03-11-2023 JUILLARD Victoria, Anna

08-11-2023 ESCOBAR Léna, Marie

MARIAGES



17.05.2023	DEFFONTIS Thibault et SEBILLOTTE Agnès, Joëlle

03-06-2023 VERNEYRE Julien et RONGIER Céline

10-06-2023 HAMDOU Nabil et CHAOUNI Ayada

05-08-2023 MICAELO Dylan et ROUSSEAU Elodie, Marie, Vittoria

12-08-2023 NORIEGA RIVAS Mario et CABROLIER Coline. Anne-Marie, Jeanne

02°09°2023 PRADIER Loïc et CHAILLON Marianne, Marie-Thérèse

21-10-2023 CAILLAUD Julien et PRIGENT Chloé, Gaëlle

DÉCÈS -



01-06-2023 IVORRA Raymonde, Marie, Suzanne veuve HEYRAUD 89 ans

03.06.2023 LAFOND Jean-Pierre 76 ans

04-06-2023 CAILLOT Georges, Julien 96 ans

06°06°2023 PERROT Marie, Claude épouse CHARLEUX 84 ans

11-06-2023 DEVÈZE Yvette, Armande, Jeanne veuve COTTAREL 95 ans

25-06-2023 GROISARD Gérard, Marie, Joseph 75 ans

08°07°2023 MARTIN Nadine, Marie, Emma veuve PERRIER 63 ans

13-07-2023 MAYOUX Paulette, Marie-Antoinette veuve MEUNIER 97 ans

06-08-2023 DUCHAMP Jeanne, Marie, Victoire veuve LAFANECHERE 104 ans

14-09-2023 GRAND Roger, Pierre 85 ans

27-09-2023 PUEL Jean-Pierre, Albert 70 ans

30-09-2023 GENDRAUD René, Paul 88 ans

06-10-2023 AUJAMES Annick épouse FAURE 76 ans

12-10-2023 SANNAZZARO Jacques Joseph Vincent 84 ans

N'apparaissent dans cette rubrique que les noms pour lesquels les familles ont expressément donné leur autorisation de publication à la commune.

L'INFO EN 🛨

VOEUX DU MAIRE LE 12/01

Anne-Marie PICARD, Maire de Ceyat, et l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaitent une très belle année 2024.

ERRATUM: la cérémonie de voeux initialement prévue le 12/01 est malheureusement annulée.

AGENCE POSTALE DE BOISSÉJOUR

Pendant la période des fêtes de fin d'année, l'agence postale communale de Boisséjour sera fermée du lundi 25 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024.

NOUVEAUX HABITANTS: INSCRIVEZ-VOUS POUR LA CÉRÉMONIE D'ACCUEIL

Une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants sera organisée le 3 avril 2024. Les habitants arrivés sur la commune à compter de novembre 2021 sont invités à s'inscrire via le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de la commune : www.ceyrat.fr/votre-commune/nouveaux-arrivants/sinscrire-a-lacceremonie-daccueil

ÉLECTIONS EUROPÉENNES LE 9 JUIN 2024

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen. Elles auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

Les bureaux de vote seront tous installés à La Griffe (2 bis avenue de la Vialle).

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales, signaler un changement d'adresse ou d'état civil en mairie ou en ligne sur www.service-public.fr















Acteur de la qualité de vie au quotidien, COLAS FRANCE réalise les infrastructures d'un futur plus serein.

> 4, rue André-Marie-Ampère 63360 GERZAT

www.colas.com

04 73 69 96 30